

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 25 JUIN 2021

Convocation du 19 Juin 2021

**PRESENTS** : Roger COSTARD, Maire , Philippe HEURLIN, Valérie GAREL , Dominique LEFORESTIER, Adjoint, Sylvie GIRAUD, Antoine DIVARD , Tanguy ROQUIER, Werner BUKENBERGS, Anne-Sophie ROUXEL-  
Jocelyne MENARD, secrétaire de mairie

**ABSENTES** : Jocelyne ROBILLARD a donné pouvoir à Roger COSTARD, Marie PRALONG a donné pouvoir à Tanguy ROQUIER

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Philippe HEURLIN

Le Maire ouvre la séance à 19h04.

Signature des registres des délibérations : séance du 28/05/2021 (pas de remarques de l'assemblée),

### Demande d'acquisition d'un voie publique à la Rosais (2021-06-01)

Le Maire rappelle la demande émise par MM BIGOT/BUHOUR domiciliés à la « Rosais » pour l'acquisition d'une portion de voie publique jouxtant leur propriété. Ce sujet a été évoqué lors de la séance du 12/03/21, un accord de principe avait été donné dès lors que les tiers acceptaient la prise en charge financière des dépenses liées à l'opération. Un courrier du 28/5/2021 confirme le souhait d'acquisition de MM BIGOT/BUHOUR et donne accord sur la prise en charge des dépenses engagées.

Après délibération, le conseil municipal autorise le Maire à lancer les opérations visant au projet de cession d'une portion de voie publique.

### Création et aménagement d'un city-stade (2021-06-02)

Le Maire rappelle les discussions intervenues au sujet de l'implantation d'un city-stade à proximité de l'école. La commission travaux a étudié les diverses offres reçues :

Multisports :

Entreprise Agoraspace 44 874 € HT(sans option)	Entreprise CASAL Sport 39 020 € HT (sans option)	Entreprise Sport Nature 33 181. 08 € HT (sans option) 39 870.58 € HT (avec options)
---	---	---

Terrassement + enrobé :

Entreprise TPA 13 572 € HT	Entreprise LESSARD 11 768.90 € HT	Ent. MALLET/PIRON 14 858.50 € HT
-------------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

Total offres Sport Nature + LESSARD : 51 639, 48 € HT

Coloris rouge ral 3000, gris ral 7040.

Après délibération et vote, à l'unanimité, le conseil municipal retient les offres des entreprises SPORT NATURE et LESSARD pour l'aménagement du city-stade.

### Création et aménagement d'une réserve incendie (2021-06-03)

Le Maire rappelle les discussions intervenues au sujet de la création d'une réserve incendie à « Cariou ». La commission travaux a étudié les différentes offres reçues en mairie :

Entreprise GASREL 15 525.50 € HT	Entreprise POULARD 17 639 € HT	Entreprise PIRON 11 672.90 € HT
-------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------

Après délibération et vote, à l'unanimité, le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise PIRON.

### Projet d'acquisition d'un défibrillateur (2021-06-04)

Le Maire donne la parole à Anne-Sophie ROUXEL pour la présentation des différentes offres de défibrillateur + travaux annexes examinées en commission.

La discussion s'engage sur la localisation d'implantation (sous la halle contigüe à la salle polyvalente ?).

Câblage électrique :

Entreprise MANIVELLE  
298.02 € HT

Entreprise DESRIAC  
793.70 €

Entreprise SOVIES  
345 € HT

Défibrillateur (appareil) + maintenance :

Ent. MANIVELLE (ZOLL)  
4 824.02 HT

Ent. IDEALIS (ZOLL)  
3 774.02 € HT

Ent. SOVIES  
6 546.02 € HT

Ent. SCHILLER  
3 842.12 € HT

Après délibération et vote, à l'unanimité, le conseil municipal retient les offres des entreprises MANIVELLE et IDEALIS pour l'installation et la fourniture d'un défibrillateur modèle ZOLL.

Examen plan d'aménagement : parcelle à construire rue du Presbytère - zone PLUih : 1AUh2 (2021-06-05)

Le Maire rappelle la discussion intervenue lors de la séance précédente du 28 mai concernant le plan d'aménagement d'une parcelle à construire sise rue du Presbytère. Le Maire informe qu'il a rencontré la personne concernée par la construction d'une future maison individuelle qui est d'accord pour donner une bande de terrain (2.50 m) pour la création d'une future voie d'accès.

Après délibération et vote, considérant :

*l'avis favorable pour la cession d'une bande de terrain nécessaire à l'implantation d'une future voie d'accès*

le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet d'aménagement tel qu'il est présenté sous réserve d'une participation financière des aménageurs aux dépenses futures liées au projet d'implantation des réseaux aux fins de viabilisation de la zone classée 1AUh2 (PLUih).

Demande de classement de l'église (2021-06-06)

Le Maire informe l'assemblée Valérie VERGER (2<sup>nd</sup>e adjointe) et lui ont été reçus par le Sous-Préfet début juin afin d'évoquer le projet de rénovation de l'église, ce dernier a encouragé le classement de l'édifice afin de favoriser l'obtention des aides financières liées aux potentiels travaux.

Le Maire signale qu'un courrier annonçant la future demande de classement a été transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) le 08 juin 2021.

La commission « église » travaille actuellement à l'élaboration d'un dossier sur l'historique de Guenroc, il sera joint à la demande de classement.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de classement de l'église de Guenroc auprès de la DRAC.

Choix de l'entreprise de maçonnerie pignon église (2021-06-07)

Les devis de maçonnerie (pignon église) sont présentés après examen par la commission travaux :

Entreprise BRINDEJONC.....	1 256 € HT
Entreprise LELIONNAIS.....	1 816.50 € HT
Entreprise ROBIN.....	1 070 € .

Après délibération, le conseil municipal retient l'entreprise ROBIN (Plouasne).

**QUESTIONS DIVERSES :**

Travaux peinture école achevés ;

Demande de subvention par Mr Piedvache (joutes nautiques juillet 2021) : le Maire souhaite qu'une demande écrite soit transmise en mairie, elle sera ensuite examinée par conseil municipal ;

Demande de devis pour levée des réserves suite aux visites de contrôle des bâtiments communaux par la SOCOTEC y compris pour la salle polyvalente ;

Réserves salle polyvalente : un contact a été pris par le Maire avec le maître d'œuvre chargé du suivi des travaux rénovation (2018/2019), un rappel avec mise en demeure par écrit devra lui être fait par la mairie ;

Bruit (nuisances tondeuses, ...) : un arrêté préfectoral fixe les jours et horaires d'utilisation des matériels, à transmettre aux conseillers municipaux ;

Projet cession, acquisition portions de voies à la « Ville es Bourdais » : des courriers présentant les décisions validées en conseil municipal le 28/05 ont été envoyés aux tiers concernés. L'ensemble du dossier sera transmis à l'office notarial de Caulnes (rédaction de l'acte notarié) ;

Reprise panneaux lieux-dits : fautes constatées sur panneau diagrammatique, 1 réunion avec la société SPM est prévue le 28/06/21 à 10 H ;

Commission de sécurité départementale incendie : demander son passage à la salle polyvalente ;

« Maison France Services » opération mise en place par la mairie de Plouasne : 1<sup>er</sup> passage à Guenroc prévu le 30/6 reporté la semaine suivante (formation des agents), une convention fixant les modalités à signer à l'automne. Périodicité : dernier mercredi du mois ;

Scrutins juin 2021 : dimanche 27/06 même organisation que celle du 20/06 (1<sup>ers</sup> tours) ;

Prochaine séance : vendredi 03 septembre 2021 à 19 h.

Fin de séance 21 h 27

Le Maire



Le Secrétaire de séance,



